

## Communiqué de presse

### Enquête Comparis sur les querelles de voisinage

# Bruit, antipathie et fumée de cigarette : deux tiers des Suisses sont agacés par leurs voisins

**Selon une enquête de comparis.ch, 64 % de Suisses ont des voisins qui les énervent. En cause, principalement le bruit, la froideur/antipathie, la fumée de cigarette et les disputes concernant la buanderie. Pour environ un tiers des personnes, les nuisances finissent en une véritable querelle de voisinage : 12 % des d'entre elles ont indiqué se disputer plusieurs fois par an avec les voisins. Voilà le résultat de l'enquête représentative du comparateur sur Internet.**

Zurich, le 19 octobre 2017 – Pour beaucoup de Suisses, le chez soi ne semble pas être un havre de tranquillité. En effet, près d'un tiers des personnes sont notamment dérangés par des nuisances sonores de leurs voisins (28 %). Principaux chefs d'accusation : trop de bruit de conversations, d'enfants, de pas, de disputes ; de la musique à un volume trop élevé et des fêtes bruyantes. Résultat intéressant : seulement 9 % des victimes de nuisances sonores sont embêtés par les manifestations sonores de rapports sexuels. Parmi les autres sources de conflit, on cite la froideur ou l'antipathie des voisins (16 %), les effluves de cigarette sur le balcon ou dans la cage d'escalier (14 %) et les disputes concernant la buanderie commune (13 %). Fait surprenant, ce sont avant tout les jeunes qui trouvent quelque chose à redire du voisinage.

### Les Suisse-allemands se retiennent davantage que les Tessinois

« Quand le voisinage se fait sentir en devenant une nuisance, il est préférable de parler en premier lieu avec le fauteur de trouble, avant de se tourner vers le bailleur, voire d'appeler la police », déclare Nina Spielhofer, porte-parole Immobilier et Maison chez comparis.ch. Parmi les sondés, 31 % sont parfaitement de cet avis et demandent gentiment à la personne en cause de réduire l'atteinte à la tranquillité. Par ailleurs, 27 % déclarent que cela les dérange mais qu'ils n'entreprennent rien ; 14 % répondent qu'ils se plaignent auprès du bailleur si le fait est récurrent. Les Suisse-allemands, bien plus que les Tessinois, s'énervent certes mais n'entreprennent rien – 28 % et 15 % respectivement.

### Une personne sur trois s'est déjà disputée avec ses voisins

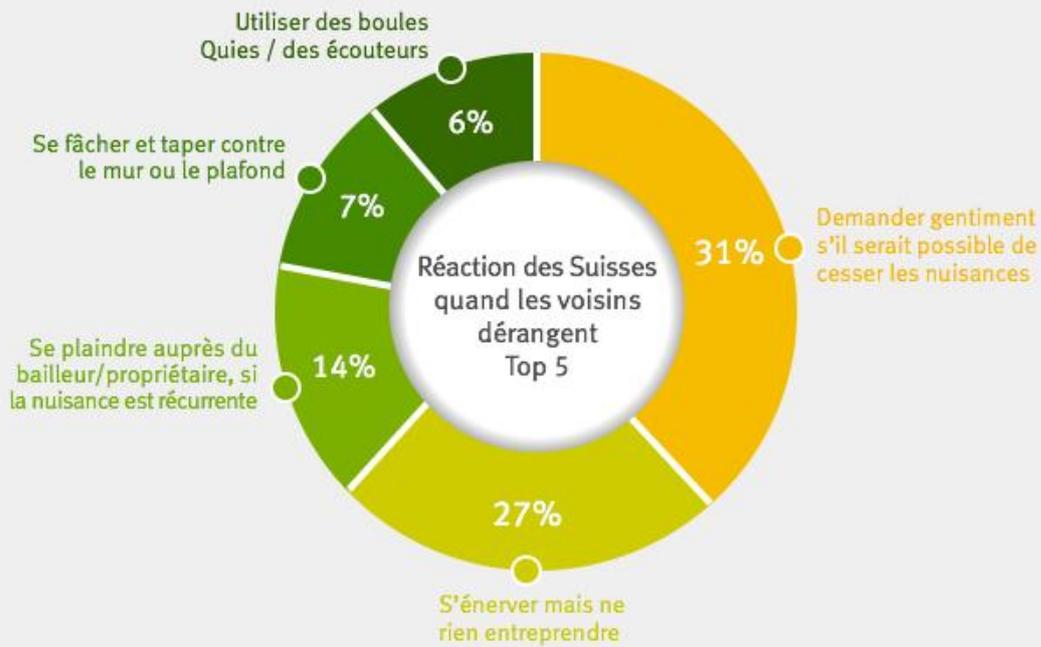
Les sondés sont 23 % à indiquer avoir déjà eu une dispute ou des différends avec un voisin ou une voisine. Bien 12 % d'entre eux déclarent par ailleurs se disputer plusieurs fois par an, contre 67 % qui n'ont que peu d'accrocs avec les voisins. Entre les parties concernées, on compte contre toute attente plus de sujets jeunes que de personnes de plus de 55 ans, soit 36 % contre 28 % respectivement.

### Devant les tribunaux dans 15 % des cas et un déménagement dans 16 % des situations

Une personne sur six ayant eu des différends avec le voisin a déménagé pour cette raison par le passé. « Quand la querelle de voisinage prend de l'ampleur et que l'on ne se sent plus à l'aise chez soi, il ne reste plus que deux options : déménager ou porter l'affaire devant les tribunaux », commente Nina Spielhofer. En effet, 15 % des répondants ont déclaré avoir déjà vécu une querelle de voisinage qui s'est terminée au tribunal.



Réponses multiples possibles



Réponses multiples possibles

## **Méthode**

*Enquête représentative réalisée par l'institut de sondage et d'études de marché innofact pour le compte de comparis.ch auprès d'un échantillon de 1029 personnes issues de toutes les régions de Suisse. Le sondage a eu lieu en septembre 2017.*

## **Pour plus d'informations**

Nina Spielhofer

Porte-parole Immobilier & Maison

Téléphone : 044 360 53 91

Mobile : 079 390 43 34

Courriel : [media@comparis.ch](mailto:media@comparis.ch)

## **À propos de comparis.ch**

Avec plus de 20 millions de visiteurs chaque année, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et prestations des assurances, telles que les caisses maladie, des banques et des opérateurs télécom. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommateurs à la prise de décision. Entreprise créée en 1996 par l'économiste Richard Eisler, comparis.ch emploie aujourd'hui quelque 150 collaborateurs à Zurich.

## **Le moteur de recherche immobilière de comparis.ch**

Avec ses plus de 150 000 annonces de biens à louer ou à acheter tirées des plus grands portails immobiliers suisses, le moteur de recherche immobilière de comparis.ch constitue l'offre en ligne la plus vaste de Suisse.